

# Le chat est enfin sorti du sac!

## La tache du Conseil Legislatif

La loi des liqueurs alcooliques, appelée à succéder à la loi dite de prohibition, a franchi les dernières étapes de la Législature et va bientôt subir l'épreuve du Conseil législatif.

Ainsi que nous l'avions prévu, la loi originale a subi de notables retouches, justifiant cette maxime rimée par un Sage:

"Un grand savant anatomiste  
"Nous apprend ce fait réaliste:  
"Qu'il faut savoir parfois et quand  
"Se défier d'un premier mouvement."

Mais elle a encore besoin d'être émondée en certaines parties, de subir aussi quelques greffages nécessaires.

"Si l'on pouvait et, sans dérangement  
"Commencer par le second mouvement."

On nous nous trompons fort, ou nous croyons que le Conseil législatif amendera cette clause stipulant la prison des la première offense.

Un philosophe français, Montesquieu, cité par "L'Autorité" dans son dernier numéro, a écrit avec raison que les fautes et les châtiements doivent être proportionnés et qu'une loi trop sévère ne vaut pas mieux qu'une loi qui ne l'est pas assez.

Pourquoi aussi ne pas accorder à la Commission pouvoir d'octroyer des permis spéciaux pour la vente de la bière et du vin aux hôtels d'au moins quinze chambres dans les lieux de villégiature et les places d'eau? Nous citerons Sainte-Marguerite, Sainte-Agathe, Sainte-Hose, Châteauguay, et que d'autres endroits encore que nous n'avons pas en mémoire!

Nous convenons que dans la plupart de ces endroits règne la prohibition; mais les conseils municipaux manquent trop d'initiative, les populations sont trop apathiques pour la rappeler. Il appartient à l'autorité centrale de voir à ce que les intérêts généraux de la province ne soient pas négligés, que d'importantes sources de revenus ne sont pas tristes; d'autant plus que ce sont ces localités où la vente clandestine est pratiquée avec le plus de cynisme et où les redoutables alambics fabriquent avec le plus d'impunité leurs poisons.

Pourquoi aussi fixer à 10 heures du soir la fermeture des restaurants licenciés? Pourquoi pas plutôt? Chacun sait que celui qui quitte le restaurant à minuit prend la voie directe de sa demeure, tandis que souvent celui qui le quitte à 10 heures, ne trouvant pas sa journée finie, prend une autre direction.

Nos confrères les quotidiens désignent au poste de président de la Commission des liqueurs l'hon. juge Carroll. Le premier ministre, l'hon. Alexandre Taschereau, ferait preuve d'admirable doigté en choisissant ce magistrat aussi intégral que désintéressé, comme il ferait aussi preuve de haute impartialité politique en nommant dans la Commission soit sir Hornisdas Laporte, soit M. J.-N. Dupuis, soit le général Labelle.

En tout cas, une suggestion: Veut-on que cette Commission inspire le respect de ses décisions et de son administration dès son entrée en fonctions? Donnons-lui alors pleins pouvoirs d'examiner les livres de ceux qui ont violé la loi depuis 1919 soit en vendant leurs boissons trop cher, soit en pratiquant le bootlegging; et d'exiger préemptoirement la remise immédiate des sommes dues par ces vendeurs autorisés qui ont fraudé le gouvernement par l'omission des timbres.

## Tribunal de conciliation

A un banquet offert par lord Beaverbrook aux "curiers" canadiens, lord Beaverhead, chancelier, président du comité judiciaire du Conseil Privé, tout en reconnaissant le Canada comme souverain juge en la matière, suggéra avec le grand tact que le droit d'appel au conseil privé dans les causes d'importance fut maintenu.

Et maintenant nous sommes du même avis, surtout depuis la décision rendue dans la cause Dépatie-Tremblay par ce haut tribunal: que tout officier déclaré compétent par la loi pour célébrer des mariages, peut unir deux personnes quelconques, pourvu que des bans aient été publiés ou qu'une dispense ou une licence ait été obtenue dans le cas de non publication des bans.

Les protestants du Dominion entier ont accueilli cet arrêté avec une satisfaction égale, et de beaucoup, du plus grand tirage, et s'éclairant, à n'en pas douter, des lumières d'un théologien, a publié cette appréciation:

"Le bon accueil que les protestants font à l'ordre de choses nouveau n'est pas de nature à nous froisser. Depuis longtemps ils se plaignaient de ce que certains de nos magistrats se basaient plus sur les lois ecclésiastiques que sur nos lois civiles pour juger les causes d'annulation de mariage. Le nouvel état de choses consacré par le plus haut tribunal de l'Empire mettra fin à leurs récriminations. Il leur prouvera, en tout cas, que nos lois civiles sur le mariage sont loin de mériter toutes les critiques dont elles sont l'objet depuis longtemps dans toutes les parties du Dominion et que nos législateurs ont inséré dans nos statuts une loi de mariage des plus libérales, mettant toutes les religions sur un pied d'égalité et leur permettant de se développer et d'évoluer à leur aise."

Est-il plus belle garantie que ces continuelles dissensions nationales et religieuses, attirées par des exploiters de patriotisme et de religion, lesquelles furent autant d'obstacles au développement de notre pays, vont désormais trouver leur mort naturelle au Conseil Privé, dont la haute autorité reçut une si éclatante sanction dès qu'elle se fait sentir?

## N'est-ce pas le négus du Sénat qui incorpore son magasin de whisky et de "bootlegging" sous la raison sociale "J. M. Wilson Incorporée"?

### A quels amis vont être distribuées les actions de l'alcool? Une loi qui a une mauvaise portance.

Enfin, le chat est sorti du sac, et c'est un chat fourré! Car ce n'est pas le pelage qui lui manque; un poil d'un million et demi; pensez donc!

D'où sort ce matou baptisé par lettres patentes de Québec "J. M. Wilson Incorporée"? Nous ne le saurons toujours pas en consultant la liste des incorporeurs, contenue dans ce préambule ténébreux:

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la loi des compagnies de Québec, 1920, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du vingt-septième jour de janvier 1921, constituant en corporation: Catherine Darragh, Marion L. Robertson, Florence McDonald, sténographe, Howard Percy Honey, gérant, J. L. Narcisse Lachapelle, notaire public, tous de Montréal, dans les buts suivants:

Catherine Darragh, Marion-L. Robertson, Florence McDonell, sténographes; Howard Percy Honey, gérant, J. L. Narcisse Lachapelle, notaire... Connaissez-vous, vous, amis lecteurs?

Trois excellentes filles sans doute que ces trois sténographes, et deux braves gens que ce gérant et ce tabellain; mais enfin, ils ne sont guère connus encore dans la haute, ni même dans la basse finance; nous avons vainement consulté Bradstreet à leur égard; bref, nous ne croyons pas que ce quintette ait été assez pris de la frénésie des affaires pour s'affubler d'une toison d'un million et demi.

Eh bien? Eh bien! ne nous trouvons-nous pas tout simplement en face du sénateur Joseph Marcellin Wilson, roi du Whisky, l'homme qui remue les millions à la pelle?

Marcellin s'incorpore. Marcellin veut donc continuer les affaires. Il nous semblait pourtant que les marchands de liqueurs en gros devaient disparaître le 30 avril.

### NE DANS LE WHISKY, IL Y MOURRA

...A moins que frappé de cet article de "L'Autorité" où nous l'avertissons que, malade, très malade, il devait plutôt songer à son testament qu'à théosauriser, les suaires n'ayant pas de poches où mettre les écus; à moins que touché en plein gousset par ce "Frère, il faut mourir!" il n'ait songé à prendre ses dernières mesures pour tenir en dehors de litiges toujours possibles autour d'une si grosse succession la firme à laquelle il a donné son nom?

Qui sait? demanderont certaines gens sans cesse disposés à prêter de bonnes intentions même au diable. Non, bonnes gens, cela ne peut être, car pourquoi le souverain de Whiskyville demanderait-il des lettres patentes s'il n'entendait continuer le commerce du whisky comme au bon vieux temps?

Nul homme, eût-il l'intelligence de Gaspard Petit, l'homme au phonographe ambulante — qui aura sans doute dans le ciel une place beaucoup plus belle que le sénateur — ne saurait entretenir un instant l'idée que Marcellin qui, dès qu'il eut la force de tenir un marteau, cloua une caisse de gin, va changer de négoce à 60 ans et se lancer dans les confitures, le sirop d'érable ou la gomme d'épinette.

Né dans le whisky, après avoir barboté dans le whisky toute sa vie, il mourra dans le whisky, et c'est pourquoi nous suggérons encore une fois à ses héritiers de conserver pieusement son cadavre dans l'alcool, afin que les Canadiens puissent contempler dans les siècles futurs — comme les Égyptiens allaient dans les pyramides contempler les momies de leurs pharaons — ce prestigieux embouteilleur qui sut tirer tant de millions de la prohibition.

### PAS DE PRIME AUX BOOTLEGGERS!

Sitôt après avoir pris connaissance, clause par clause, de l'avis d'incorporation de la Compagnie J. M. Wilson, les lecteurs de "L'Autorité" seront convaincus comme nous que Marcellin ambitionne de devenir le seul, l'unique roi du whisky — non seulement dans la province de Québec, mais aussi dans tout le Dominion.

Nous apprenons de source absolument autorisée qu'au cours d'un voyage accompli l'été dernier, il a conclu des arrangements spéciaux avec les gouvernements-hôteliers du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta; qu'il s'apprête à en conclure de semblables avec la Colombie-Anglaise, s'il ne l'a déjà fait, et avec l'Ontario.

Et dans le Québec? interrogez-vous. Dans le Québec, Marcellin prépare son plus beau coup de main en s'organisant pour être le factotum obligé de cette Commission des liqueurs dont il attend la création avant son départ pour l'Europe remis de semaine en semaine.

Allons, sénateur, l'affaire n'est pas encore dans votre... sac d'écus. Non, la future Commission des liqueurs ne peut transiger avec la maison Wilson, où s'est commis, deux années durant, le bootlegging le plus éhonté, le plus cynique, sous la haute surveillance de M. Albéric Gélinas — associé, assistant ou valet du sénateur Wilson? personne ne sait.

Que cette Commission des liqueurs accorde un seul contrat plus favorable qu'il ne devrait l'être; qu'elle paie un seul sou de plus, qualité pour qualité, degré d'alcool pour degré d'alcool, à "J. M. Wilson Incorporée", et il y aura du bruit dans Landerneau, du vrai!

### DES EFFETS QUI SONT DU WHISKY

Comment, cette Commission, dont on nous prédit qu'elle ramènera l'Âge d'Or dans le Québec, encouragerait les violateurs de la loi en permettant au négus Wilson et à son porte-queue Gélinas d'empiéter d'autres millions sur les millions déjà réalisés par la vente de leurs drogues?

Nous ne sommes pas en Abyssinie, parbleu! A ces frères siamois du "bootlegging" et de la détection de nous dire comment il se fait que le peuple a bu tant de meurtriers poisons dans le même temps qu'ils lui faisaient suer son or.

ti, ou autrement faire valoir toute ou partie de la propriété de la compagnie; DE MANUFACTURER, IMPORTER, EXPORTER, ACHETER ET VENDRE LES EFFETS, PRODUITS ET MARCHANDISES DE TOUTES ESPECES, et de promouvoir, entreprendre, organiser, gérer et développer toute corporation, compagnie ou entreprises d'affaires;

De manufacturer, importer, exporter, acheter et vendre les effets, etc... Pourquoi ne pas dire tout de suite que ces effets et marchandises sont tout simplement des scotchs, des gins et des whiskies?

Allons, Marcellin, ne mens donc pas, une fois dans la vie!

### UNE LICENCE EXCLUSIVE?

Nous continuons: De faire application pour acheter ou de toutes autres manières FAIRE L'ACQUISITION DE TOUTES PATENTES, LICENCES ET AUTRES PRIVILEGES SEMBLABLES ACCORDANT LE DROIT EXCLUSIF OU NON EXCLUSIF OU LIMITE D'EN FAIRE USAGE, ou aucun secret ou autre information au sujet d'aucune invention, que la compagnie pourrait utiliser pour ses affaires, ou dont l'acquisition pourrait être d'un avantage direct ou indirect à la compagnie, et d'UTILISER, EMPLOYER, DEVELOPPER, ACCORDER DES LICENCES EN RAPPORT AVEC CELLES-CI, ou autrement tirer parti de droits et informations acquis de la manière précitée;

D'AGIR COMME AGENTS ET COURTIERS POUR L'ACHAT, VENTE, AMELIORATION, DEVELOPPEMENT ET GERANCE de toutes propriétés, commerce ou entreprises; De temps en temps faire application pour acquérir et exercer, mettre à exécution et se prévaloir d'aucun statut, ordonnance, ORDRE, LICENCE, POUVOIR, AUTORITE, CONCESSION, DROIT OU PRIVILEGE QU'AUUCUN GOUVERNEMENT OU AUTORITE SUPREME, MUNICIPALE OU LOCALE, ou aucune corporation ou autre corps public peut avoir le pouvoir de mettre en vigueur, faire ou accorder et affecter aucune partie des actions, obligations ou actif de la compagnie, au paiement et règlement des frais, charges et dépenses nécessitées par cette compagnie;

Ne vous semble-t-il pas, comme à nous que ce mot "licence" revient bien souvent dans l'acte d'incorporation de la "J. M. Wilson" et quel est ce droit exclusif que réclame le sénateur? D'être le seul paroissien de Whiskyville, à n'en pas douter. Allons, MM. les marchands en gros de liqueurs, ses collègues, résignez-vous de bonne grâce à votre hara-kiri. Etes-vous assez cocus, hein?

### A QUI LES ACTIONS?

Poussons un peu plus loin: D'émettre et affecter partie du capital payé de la compagnie présentement incorporée au paiement total ou partiel DE TOUT COMMERCE, FRANCHISE, ENTREPRISE, PROPRIETE, DROIT, POUVOIRS, PRIVILEGES, BAIL, LICENCE, CONTRAT, PROPRIETES IMMOBILIERES, actions, obligations ou débiteures ou de toute autre propriété ou droits que la compagnie peut légalement acquérir en vertu des pouvoirs présentement accordés;

DE PRELEVER ET D'AIDER A PRELEVER DES FONDS POUR ET D'AIDER AU MOYEN DE BONUS, EMPRUNT, BILLET, ENDOSSEMENT, ET DE SE PORTER GAIANTS POUR L'EXECUTION des contrats ou règlements des dettes ou aider et assister d'aucune autre manière toutes personnes, maison de commerce ou corporation avec ou dans laquelle la compagnie peut être intéressée financièrement ou avec laquelle elle peut avoir des relations commerciales, et d'agir comme employé, agent ou gérant de telle corporation ou maison de commerce;

DE PRENDRE PART A AUCUN ARRANGEMENT POUR LE PARTAGE DES PROFITS, UNION DES INTERETS, CO-OPERATION, PROJETS COMMUNS, CONCESSIONS RECIPROQUES OU AUTRES CHOSSES AVEC TOUTE PERSONNE OU compagnie engagée ou faisant affaires ou ayant l'intention de ce faire, dans aucun commerce ou transactions dans lesquelles cette compagnie est autorisée à s'engager, et qui seraient de nature à relever d'aucune manière la valeur des propriétés ou valeurs de la compagnie;

DE VENDRE, LOUER ET AUTREMENT DISPOSER DES PROPRIETES OU ENTREPRISES DE LA COMPAGNIE OU TOUTE PARTIE D'ICELLE pour telles considérations que la compagnie jugera à propos, et particulièrement pour des actions, débiteures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie;

DE DISTRIBUER PARMI LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE EN NATURE TOUTE PROPRIETE DE LA COMPAGNIE ET PARTICULIEREMENT TOUTES ACTIONS, DEBENTURES OU AUTRES VALEURS DANS D'AUTRES COMPAGNIES APPARTENANT A LA COMPAGNIE OU DONT ELLE A LE DROIT DE DISPOSER;

Ici, sénateur, permettez-nous une question. Qu'entendez-vous faire de ces actions? Le public sera-t-il appelé à souscrire au capital de votre compagnie? Ou bien, ne ferez-vous bénéficier de cette émission que vous-même et un nombre restreint... d'amis?

De la sorte, le public n'en verrait pas la couleur, mais elles seraient déposées dans les voûtes profondes, dans les voûtes enlustrées du Royal ou de l'Imperial Trust.

Mais voici une autre petite clause qui ne manque pas d'intérêt:

DE VOIR A CE QUE LA COMPAGNIE SOIT ENREGISTREE, LICENCIEE ET RECONNU DANS TOUTE AUTRE PROVINCE DU CANADA OU DANS AUCUN PAYS OU ETAT ETRANGERS ET D'Y NOMMER DES PERSONNES SELON LES LOIS DE TELS PAYS, pays ou état pour représenter la compagnie et recevoir signification d'aucun procès ou actions au nom de la compagnie;

Tiens! tiens! serait-ce la confirmation du bruit que cet excellent sénateur entend brasser des affaires à l'étranger et dans les autres provinces?

### QUELS SONT CES BUTS

Et terminons: D'INVESTIR ET DE TRANSGER AVEC LES FONDS DONT LA COMPAGNIE N'A PAS UN BESOIN IMMEDIAT DANS TELLES VALEURS ET DE TELLE MANIERE QU'IL SERA DE TEMPS EN TEMPS jugé à propos;

De faire toutes choses NECESSAIRES, CONVENABLES, ACCOMMODANTES ou à propos pour atteindre L'UN OU PLUSIEURS DES BUTS énumérés au présentes, ou qui pourront en aucun temps devenir nécessaires pour la protection ou bénéfice de la compagnie soit comme détenteur d'aucune propriété ou y étant intéressé ou autrement;

De faire toutes ou aucune des choses présentement autorisées soit seule ou conjointement AVEC D'AUTRES ou COMME AGENTS OU REPRESENTANTS;

Les pouvoirs mentionnés à chaque paragraphe ne sont aucunement limités ou restreints par allusion ou en raison des termes d'aucun autre paragraphe, sous le nom de "J. M. Wilson, Incorporée".

## Un vrai "knock out"



Le coût de la vie au consommateur. — Mon vieux, tu peux te vanter de m'avoir donné ça, avec ta grève!...

## GRENADES

Nous allons avoir l'Etat-hôtelier. Il vendra le scotch, le gin, le whisky blanc et jusqu'aux vins les plus inoffensifs. Le nouveau mastroquet sera-t-il plus scrupuleux sur la qualité, moins exigeant sur le prix que ses prédécesseurs les hôteliers de l'aurore de ce siècle? Les opinions étant libres, on nous permettra d'en douter.

Mais nous y pensons: M. Décarry, si chatouilleux lorsque la Compagnie tâche de solutionner le problème de la crise du logement, se presse guère, pourtant, de réclamer de la Compagnie les \$1,500,000 que celle-ci doit à la ville pour trois années de pourcentages sur ses recettes. M. Robert serait-il moins anxieux de verser ce million et demi que d'obtenir que la Compagnie ait le pouvoir de transporter du fret de quelque nature que ce soit sur ses voies, car bien entendu, après les matériaux de construction, le fret suit.

M. Bercovitch mérite les remerciements du locataire. Son intention, en présentant une loi susceptible d'aider ce malheureux, parti d'un bon naturel; mais M. Bercovitch se taillera plus de réclame que de succès avec son projet.

Alors que la vague de baisse était de 40 et même 50 pour cent dans certaines branches du commerce, ou de l'industrie, elle n'a pas encore atteint 10 pour cent dans les matériaux de construction.

Pas de construction, ce sont les loyers chers. Pourquoi le propriétaire ne serait-il pas à même de tirer profit de sa marchandise, comme le propriétaire et le boucher du coq pendant la sieste?

On n'a pas remplacé, on ne remplace pas et on ne remplacera jamais la loi de l'offre et de la demande.

## La Banque d'Epargne

Le dernier rapport de la Banque d'Epargne est une leçon de choses qui prouve qu'entre les mains de M. A. P. Lescarbot, l'actuel gérant, cette institution a progressé à pas de géant.

Nous ne croyons pas trop nous avancer en disant qu'elle continuera, étant éditée sur les bases financières les plus solides que l'on puisse désirer.

Un point, c'est tout. Nous reconnaissons assez là-dedans la griffe crochue du roi de Whiskyville et la main sale de son "bootlegger" en chef Albéric Gélinas, "ce cochon de Gélinas", ainsi que se plaisait à le qualifier un ex-contrôleur de la Ville de Montréal.

Quel vaste cochonnerie, quel épouvantable amas d'immondices dissimule mal cette spéculation? L'avenir le dira.

"L'Autorité" à l'oeil ouvert sur Marcellin, et peut-être un jour sera-t-il opportun de répéter le vers de Victor Hugo: "L'oeil était dans la tombe et regardait Caïn."

"L'AUTORITE".

AVEC UN CAPITAL TOTAL DE UN MILLION CINQ CENT MILLE PIASTRES (\$1,500,000) DIVISE EN QUINZE MILLE (15,000) ACTIONS DE CENT PIASTRES (\$100.00) CHACUNE. Le bureau principal de la compagnie, sera à Montréal, dans le district de Montréal. Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-septième jour de janvier 1921. Le sous-secrétaire de la province, C. J. SIMARD

Les miettes de l'histoire La bataille de St-Eustache

RECIT DE FELIX PAYRIARD DIT BOURGUIGNON

Avant la bataille, j'ai passé quatorze jours au camp sans aller à la maison, de peur d'être découragé par ma femme. Il y avait deux camps dans le village, dont l'un chez M. Eugène Globenski, où j'étais. Moi, j'étais de la cavalerie, c'est-à-dire que j'allais en éclaireur sur les routes.

Le jour de la bataille, la rivière n'était pas bien prise, la glace n'était assez forte que derrière l'église. Je passai dessus; les crampons des fers de mon cheval perçaient la glace. Les troupes anglaises passèrent sur le pont de Porteous, en bas du village. Nous avions, la veille de la bataille, dans la soirée, été scier les lambourdes du pont entre les caisses; mais nous nous étions trop dépêchés, nous ne les avions pas sciées assez avant.

Un de mes cousins-germains, Joseph Guitard (dit Chénier), était capitaine. Il y avait trois capitaines: le Dr Chénier, Josine (Joseph) Deslauriers et Guitard.

Le matin de la bataille donc, Guitard, que Girod voulait poster dans l'église, dit tout haut qu'il ne s'en souciait pas, qu'il ne pouvait mieux faire que d'aller avec sa compagnie se placer à la montée de la grande côte qui va à Sainte-Thérèse, par où viendraient les Anglais. Girod était un homme brusque et violent, qui maltraitait les patriotes et n'acceptait aucun avis. En s'entendant contredire par Joseph (Guitard), il le frappa avec colère de son sabre et lui coupa le petit doigt de la main gauche.

Girod était un homme de haute taille — de plus de six pieds — blond, d'une assez jolie figure. Pour moi, je n'aimais pas ses façons. Au moment de se sauver, il m'a dit: "Selle mon cheval." Une très belle bête, ce cheval. Si j'avais su alors pourquoi il me le faisait seller, je l'aurais assez mal senti qu'il se serait tordu le cou en chemin.

Après cela, quand les troupes ont été à l'entrée du village, j'ai laissé mon cheval pour me joindre à mon cousin Guitard dans l'église. Je crois bien que nous nous trouvions là plus de trois cents; et j'ai vu d'autres patriotes renfermés dans la maison de M. Dumont et dans celle de M. Chénier, qui se trouvaient sur la grande rue, de chaque côté de l'église, celle de Chénier au sud, l'autre au nord-est.

Avant l'arrivée des troupes au village, une soixantaine de patriotes s'étaient cachés dans les aulnaies, sur la terre de M. Ferré, le long de la montée qui menait au moulin et au grand Chicot; ils étaient à environ trois milles du village. Ils ont tué une dizaine d'hommes de cavalerie. J'avais un frère là. Un des cavaliers voulut faire sauter une clôture à son cheval pour courir contre nos gens; son cheval refusait; lui l'éperonna et l'excitait de la voix avec beaucoup de courage. Mais on le tua; le reste de la cavalerie avait pris la fuite. Je tiens cela de mon frère.

Pour revenir à l'église, je m'y rendis donc avec deux autres de mes frères. On se mit dans les deux jubés et dans le clocher. Moi, je me plaçai dans le clocher. Les escaliers pour monter dans les jubés avaient été coupés, parce qu'il y en avait qui avaient peur et qui auraient voulu s'en aller. Un bon nombre n'avaient pas de fusils. Chénier, Guitard et Deslauriers les encourageaient.

"Chénier était le plus bel homme du Canada"; d'une taille de cinq pieds six ou sept pouces; bien fait, carré; avec de magnifiques cheveux châtain-clair, et un teint si blanc et les joues d'une si belle couleur! — Les yeux bleus; ni moustaches, ni favoris — ce n'était pas l'usage alors de porter de la barbe — et puis, brave, monsieur! ...

Ceux qui n'avaient pas de fusils avaient des faux ou des sabres faits avec des faux, et des poignards faits avec des lances. J'avais un de ces poignards-là passé dans ma ceinture. Avant la bataille, on nous donna un coup de boisson; après cela nous n'eûmes jusqu'à la nuit, ou plutôt jusqu'au lendemain, ni bu ni mangé une goutte d'eau, ni mangé une bouchée.

Il était neuf heures du matin quand nous sommes enfermés dans l'église. Nous tirions à travers les carreaux des châssis; d'autres chargeaient les fusils. Le mien devint si chaud que j'avais de la peine à le tenir dans ma main. Nous avions fait reculer les troupes sept fois, nos balles balayaient les canonnières autour des canons. Le premier coup de canon qu'on nous a tiré était à mitraille de bouts de fer. Il y avait dix peupliers devant l'église. J'ai vu voler des branches grosses comme mon bras en mille morceaux.

Pendant la bataille, personne dans l'église n'a été tué ou blessé, qu'un seul homme qui, n'ayant pas de fusil, et probablement aussi, ayant peur, était parvenu à descendre des jubés; il était agenouillé aux balustrades, au moment où est arrivé, en passant à travers la grande porte, un boulet qui l'a coupé en deux. J'ai vu les deux moitiés auprès des balustrades.

Sur le soir, les Anglais se sont mis à tirer à boulets rouges; alors le feu a pris à l'église. Quand le feu a trop chauffé, il a fallu sortir; les flammes sortaient au-dessus de nous. Chénier nous dit: "Mes amis, je vous ai toujours dit que plutôt que de me sauver, je me ferais tuer; je vais tenir parole. Il nous faut partir d'ici, voilà l'église en feu. Ce ceux qui veulent se sauver se sauvent sur la rivière. Pour moi, je ne me sauve-rais pas, je me ferais tuer dehors." Alors Deslauriers a crié: "Moi aussi!" Après lui Guitard a crié: "Et moi aussi!" quelques autres encore peut-être.

Nous descendîmes des jubés et du clocher avec beaucoup de difficulté, et nous sortîmes de l'église, les uns par les fenêtres, les autres par les portes de derrière; l'une ouvrait sur le cimetière, l'autre du côté de la rivière; il y en eut qui s'échappèrent par la porte de la sacristie. Je sautai par une fenêtre dans le cimetière. Chénier, Deslauriers et Guitard aussi, et beaucoup d'autres.

Le soleil était couché; il faisait brun, mais l'église en feu nous éclairait. Chénier, Guitard et Deslauriers, leurs fusils chargés à la main, ont grimpé sur le mur du cimetière et ont tiré. Les troupes tiraient sur eux; Guitard eut le cou traversé par une balle et tomba en dedans du mur, à une dizaine de pieds de l'église. Le lendemain, on a retrouvé là son corps tout grillé, avec cinquante-huit autres cadavres.

C'étaient tout des patriotes qui avaient été tués dans le cimetière et autour de l'église. Chénier et Deslauriers avaient été atteints en même temps que Guitard, et s'étaient rejétés dans le cimetière; ils rechargèrent pourtant leurs armes et montèrent trois fois sur le mur pour les décharger; la troisième fois, ils tombèrent blessés mortellement du côté des Anglais, qui les achevèrent. Chénier à coups de crosse de fusil, et Deslauriers d'un grand coup de sabre sur la tête.

Je me sauvai par la rivière sur la glace; je passai une partie de la nuit dehors; il faisait bien froid. Nous étions découragés, nous nous dîmes: "Tâchons de retourner à nos maisons au risque d'être pris." J'arrivai chez moi à minuit; il y avait une dizaine de femmes qui pleuraient. Le lendemain, nous fûmes arrêtés. En passant dans le village, je vis le corps de Chénier; il était étendu sur une table, chez un subergiste — un "chouayen" — près d'une fenêtre ouverte exprès pour le faire voir aux patriotes.

Le pauvre Chénier était couvert de ses vêtements, sa poitrine seulement était découverte, et elle était fendue en forme de croix, et le coeur pendait en dehors. Des volontaires étaient là en grand nombre. Quand un patriote arrivait ou passait là, ils lui criaient: "Viens donc voir ton Chénier, comme il avait le coeur pourri...!"

Je remarquai aussi que la tête était couverte de caillots de sang, à cause des coups de crosse. Je subis un interrogatoire. On me dit: "Quel est votre capitaine?" — Je n'en ai pas. Je suis venu me battre pour défendre mon pays. Ce n'était pas contre la reine; mais la reine est trop loin pour nous protéger; pour lors, je me suis cru obligé de marcher contre ceux qui venaient nous attaquer.

UN OBSERVATEUR

Avec l'envie de se marier, Etienne Rigal, à trente-cinq ans, était encore célibataire. Non, certes, que les partis se fussent dérobés à ce garçon élégant, correct, assez spirituel et de situation aisée. Mais il poussait jusqu'à la manie une habitude, d'ailleurs excellente: celle de l'observation.

En étudiant minutieusement les jeunes filles ou les jeunes femmes qui lui plaisaient le plus d'emblée, il finissait toujours par découvrir en elles une série de défauts ou de tares. Il n'était pas assez sot pour prétendre à la perfection; mais le total des menues imperfections remarquées lui masquait l'ensemble le plus séduisant.

Il disait souvent de lui-même, avec une nuance de regret admiratif: "Je suis un observateur." Il fermait alors les yeux à demi, comme pour préserver l'entourage de leur éclat pénétrant. Voilà pourquoi Etienne Rigal demeurait, quasi malgré lui, célibataire à trente-cinq ans.

Au cours d'une villégiature à Dinard, il rencontra Odette Vertheuil. C'était une jeune fille très jolie, très blonde, enjouée, charmante. Ils s'étaient entre-aperçus à Paris, "dans le monde"; elle avait "beaucoup entendu parler de lui". A la mer, on noue vite connaissance; on renoue encore plus rapidement. Etienne éprouva une fois de plus, et cette fois à l'état aigu, le besoin d'épouser qu'il avait ressenti si souvent.

Il se fit présenter aux parents. Il savait, quand il voulait, se montrer aimable; il évitait les prétendants plus jeunes et se persuada, par maintes preuves, qu'il produisait sur Odette la plus favorable impression. Il pouvait, il devait goûter une satisfaction sans mélange...

Seulement, c'était un observateur: Odette avait de beaux cheveux blonds, soit: mais ils prenaient racine trop bas sur le front; une jolie bouche rouge, d'aspect sensuel; mais les dents, si blanches, étaient un peu grandes; un décolleté de la bonne rondeur; mais les seins semblaient un peu trop près l'un de l'autre; une menue main fine, mais les lunules des ongles étaient presque invisibles à trois doigts de la main gauche. Ce manque de lunules, surtout, le désespéra. Il accumula ainsi, peu à peu, une suite d'observations funestes. Au moral, il découvrit dans l'enjouement d'Odette, une tendance à la légèreté; en certaines de ses réparties, un fond de malice; en ses ignorances, une teinte de dédain; en ses connaissances de pédanterie... Et il constata, non sans amertume, qu'il allait encore une fois se trouver obligé de renoncer au mariage...

Un matin, après le bain, sur la terrasse de l'hôtel, attablé bien en face d'Odette, il buvait sans joie un léger cordial quand, appelée par une amie, elle se leva et, en se levant, laissa choir un petit carnet de maroquin bleu. Etienne le ramassa, afin de le lui rendre. Dix minutes passèrent. Elle ne revenait pas... L'"observateur" cessa bientôt de résister à la tentation d'ouvrir le carnet... Parmi les indications de courses, de rendez-vous, de promenades, de travaux, de plaisirs, il lut soudain en tête d'une page, non sans émoi: "Etienne R..."

—Qu'a-t-elle noté à mon sujet? La curiosité étouffant les scrupules, il poursuivit sa lecture: "7 août, bonne impression... modifiée en moins bon le 9... Trop sarcastique... Pas très artiste... Doit manquer de coeur... A de la prétention... Physique honnête, en ce moment... Ramène ses cheveux... sera vite chauve... Deux dents d'or, à droite, au fond... on les voit, quand il rit... Un peu de ventre... Il mange parfois avec des doigts..."

Aux remarques d'ordre moral, Etienne s'attachait peu. Mais la jeune fille semblait avoir diaboliquement deviné ses naissantes inquiétudes concernant son physique.

—Oh! non! s'écria-t-il, avec élan. Il lui fit une cour ardente. La demanda en mariage avec l'angoisse d'être refusé. Elle consentit, et il reçut ce consentement comme une grâce.

Peu de temps après leurs noces, au cours d'un de ces doux bavardages de l'alcôve, qui sont comme la frange du bonheur, il lui dit avec un sourire: —Tu sais, le fameux petit carnet... A présent, je peux te l'avouer... Je l'avais feuilleté... J'avais lu...

—Oh! s'écria-t-elle, comme tu sais mentir! Et elle ajouta: —Je me doutais bien que tu lisais. Aussi, j'avais-je perdu exprès... —Exprie? —Oui... Tu passais ton temps à m'examiner, c'était très désagréable... Alors, je t'ai examiné aussi, et j'ai noté, naturellement, tout ce qui pouvait te vexer le plus... pour te punir... Il fallait bien te forcer à "observer", pour que tu cesses d'observer les autres.

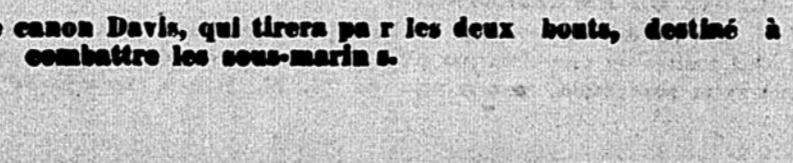
Où fêlicité de posséder une compagne aussi perspicace que jolie! Ce fut un ménage très heureux... pas très longtemps.

Henri FALK

Faute de parler, on meurt sans confession.

On ne même pas les chiens à la chasse avec un bâton.

Un merveilleux canon



Le canon Davis, qui tirera par les deux bouts, destiné à combattre les sous-marins.

Tout n'était pas perdu



CHARLES E. HUGHES, candidat battu à la présidence des Etats-Unis, en 1916, et qui sera probablement le prochain secrétaire d'Etat.

CALENDRIER ANECDOTIQUE

La Fontaine, à la première représentation de son opéra d'Astrée, était dans une loge derrière des dames qui ne le connaissaient point. Il se déchaîna contre la plupart des endroits de ce poème en s'écriant: —Cela est du dernier détestable! cela est pitoyable!

Ces dames, ennuyées de l'entendre se déchaîner ainsi, lui dirent: —Monsieur, cela n'est pas si mauvais, et l'auteur d'ailleurs est M. de La Fontaine.

—Eh! mesdames, reprit-il, cela n'empêche pas que la pièce ne vaille pas le diable. Ce La Fontaine dont vous parlez est un stupide; je le connais: c'est moi-même.

Il sortit après le premier acte, et s'en alla au café Marlon, où il s'endormit dans un coin. Un homme de sa connaissance entra; et, surpris de le voir, il s'écria: —Comment donc, M. de La Fontaine est ici! Ne devrait-il pas être à la première représentation de son opéra?

A ces mots, l'auteur se réveille et dit en bâillant: —Je m'étais déchaîné contre le premier acte, qui me déplaît souverainement; on n'a pas voulu m'en croire: je n'ai pas voulu en entendre davantage. J'admire la patience des Parisiens.

On ne peut jamais être fatigué de la vie; on n'est fatigué que de soi-même. Carmen Sylva.

Le jour du mardi-gras, il faut que le pied du noyer receive, ne soit-ce qu'un instant, les rayons du soleil; sans cela, point de noix.

Quand il pleut pour le mardi-gras Il y a de l'huile pour la salade.



Le "Skieur" Fame LES MILLBANK



La meilleure Cigarette à 15¢

10 pour 15c. 25 pour 35c. En boîtes métalliques rondes de 50 pour 70c.

Beaubien & Lamarche, avocats, 50 Notre-Dame O. Tél. Main 2226

Mathieu A. PAPINEAU avocat, 180 St-Jacques. Tél. Main 2279

ALBAN GERMAIN, C.R., 92, Notre-Dame Est, 20 ins. 16 s. Tél. Main 901

Bédard, Rodolphe, EXPERT-COMPTABLE, Membre de l'Institut des Comptables, 72, NOTRE-DAME EST, TÉL. MAIN 8787.

DOCTEUR NOEL DECARIE, Gradué du Forsyth, Boston, Vous promet satisfaction absolue avec la NOVOCAINE qui permet d'extraire les dents sans douleur. 342 Bleury, près Théâtre Impérial.

Deslauriers, Garneau, Déry & Lorrain, avocats, 86 Notre-Dame ouest. Tél. Main 4116.

LAVERY & DEMERS, AVOCATS ET PROCUREURS, Edifice Lavery et Demers, 19 rue Saint-Jacques, MONTREAL.

Residence: Saluste Lavery, B.C.L., 2041 rue Hutchison, tél. Rock. 3178. Residence: Maurice Demers, L.L.L., 1150 rue Saint-Hubert, tél. Saint-Louis 679.

Victor GAUDET, Inspecteur des Postes, Bureau de l'Inspecteur des Postes.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHEETTES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 4 mars, 1921, pour le transport des Mallettes de St. Just, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route entre LACHENAIE ET TERREBONNE, à commencer le 1er juillet, 1921.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat, peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Lachenaie et de Terrebonne et au Bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

Victor GAUDET, Inspecteur des Postes, Bureau de l'Inspecteur des Postes.

Voulez-vous faire fortune?

La "Prudential Financial Society"

Incorporée par un acte du Parlement du Canada, 6-7 Edouard VII, Chap. 119, 1907, 162, rue Saint-Denis, MONTREAL

est autorisée à mettre sur le marché canadien et à offrir au public, les obligations et valeurs à primes, qui ont une vogue énorme en Europe.

La "PRUDENTIAL FINANCIAL SOCIETY" désire attirer votre attention sur une valeur à primes.—Le BON DU CREDIT-FONCIER DE FRANCE.

Cette obligation, garantie par le capital social du CREDIT-FONCIER DE FRANCE et par l'ensemble de ses immenses réserves et provisions, porte un intérêt de 3 p. c. sur sa valeur nominale, et est remboursable par voie de tirage, avec grosses primes ou au plus tard dans un délai de 70 années à partir du premier juin 1912. Elle comporte, en outre, jusqu'en 1932, 12 tirages annuels comprenant chacun: —1 prime de 100,000 francs, 1 de 10,000 francs, 12 de 1,000 francs, et ensuite 6 tirages annuels jusqu'à l'époque du remboursement.

PRIX DE VENTE

Forme A—Au comptant . . . . . \$ 32.00

Forme B—En souscrivant . . . . . 4.00

8 versements mensuels de \$4 chacun . . . . . 32.00

Total . . . . . \$ 36.00

Sur le premier versement, notre Compagnie émet un certificat portant le numéro correspondant au numéro de l'obligation que vous achetez, de sorte que DU JOUR OU VOUS RECEVEZ VOTRE CERTIFICAT, VOUS PARTICIPEZ A TOUTS LES TIRAGES.

Votre toute dévouée,

Incorporée par le Parlement du Canada. 162 RUE ST-DENIS. MONTREAL TEL. EST 89C

# LA BANQUE D'ÉPARGNE

### REMARQUES DU PRÉSIDENT, L'HON. SÉNATEUR RAOUL DANDURAND, A L'ASSEMBLÉE ANNUELLE TENUE LUNDI MIDI

LA BANQUE D'ÉPARGNE de la CITE et du DISTRICT de Montréal complètera sous peu sa soixante et quinzième année.

Elle fut fondée en mai 1846 par les citoyens les plus importants de notre ville afin de développer dans le peuple des habitudes d'économie et de prévoyance.

La caisse d'épargne était alors d'invention récente. Elle avait sa naissance en Suisse vers la fin du XVIIIe siècle et la première banque d'épargne en Angleterre n'avait ouvert ses portes qu'en 1804.

Les fondateurs de la BANQUE D'ÉPARGNE n'étaient pas mus par l'intérêt personnel. Leur seul but était d'offrir à l'ouvrier une institution où il pourrait apporter les sommes les plus modestes, les y accumuler et leur faire produire des fruits.

Tous les groupes de notre population furent représentés dans le Conseil honoraire et dans le Conseil d'administration. Les promoteurs de l'œuvre, Messieurs William Workman et Alfred La-Rocque, en furent les premiers président et vice-président respectivement.

Le Parlement fédéral voulut, en 1871, entretenir les économies du peuple, alors réunies dans les banques d'épargne, de garanties plus complètes et il exigea qu'un capital-actions fût constitué par ces banques ou qu'elles réunissent leur actif et la suite de leurs opérations au Gouvernement ou à des banques commerciales.

Les créateurs de la BANQUE D'ÉPARGNE qui avaient, durant vingt-cinq années, veillé avec sollicitude sur son développement, décidèrent d'en assurer l'existence, en souscrivant les \$2,000,000 qu'on exigeait d'eux.

Les commencements et la croissance de la Banque avaient été lents et difficiles, car il avait fallu inculquer de nouvelles habitudes à la classe ouvrière, modifier en quelque sorte ses moeurs et faire tomber ses préventions.

Après vingt-cinq années de propagande, la BANQUE D'ÉPARGNE comptait 9,362 déposants qui lui avaient confié la somme de \$2,890,789.

Elle fut la première à ouvrir des succursales dans les quartiers populaires de la ville, à l'est, à l'ouest et au sud, et ce dès 1873. Seule, durant plusieurs années, elle remplit le rôle d'éducatrice en prêchant l'épargne à l'ouvrier.

Lorsqu'elle compléta son demi-siècle, en 1896, la Banque avait 49,593 déposants et \$9,360,783 à leur crédit.

Aujourd'hui, la BANQUE D'ÉPARGNE a raison de croire qu'elle a plus d'un déposant dans chaque famille de la Cité de Montréal, puisque ses dépôts sont au nombre de 204,519. Le total de leurs dépôts était, au 31 décembre dernier, de \$45,448,298.

Si la BANQUE D'ÉPARGNE se doit d'exprimer sa gratitude à la population ouvrière pour cette marque de confiance, ce n'est pas son devoir de lui rendre hommage par son esprit d'économie et de prévoyance. C'est une moyenne de \$222.00 que possède chacun de ses 204,000 déposants.

Cette somme est une sauvegarde pour l'ouvrier contre le chômage et la maladie. Nous n'avons aucun doute que l'ouvrier de notre Cité pratique l'économie à un plus haut degré que celui de tout autre centre industriel canadien.

Notre état annuel indique comment sont placés les fonds qui nous sont confiés. La Banque détient des valeurs fédérales, provinciales et municipales pour une somme de \$27,511,025.00.

Elle a en prêts à demande, garantis par des valeurs en nantissement de tout premier ordre, \$10,151,391 et en argent en caisse \$8,173,364.

Le total de son actif liquide est de plus de \$48,000,000. Notre édifice central et nos seize succursales sont la propriété de la Banque et leur évaluation, dans nos livres, est fixée à un chiffre très modeste.

La BANQUE D'ÉPARGNE n'a eu que quatre gerants, depuis sa fondation: M.M. Collins, E. J. Barbeau, Henry Barbeau et A. P. Lesperance. Nous devons à leur travail consciencieux et à la fidélité de leurs subordonnés le succès de cette institution. C'est notre devoir de leur en exprimer toute notre reconnaissance.

Le passé et le présent nous satisfont pleinement. Nous regardons l'avenir avec confiance.

Le total de son actif liquide est de plus de \$48,000,000. Notre édifice central et nos seize succursales sont la propriété de la Banque et leur évaluation, dans nos livres, est fixée à un chiffre très modeste.

La BANQUE D'ÉPARGNE n'a eu que quatre gerants, depuis sa fondation: M.M. Collins, E. J. Barbeau, Henry Barbeau et A. P. Lesperance. Nous devons à leur travail consciencieux et à la fidélité de leurs subordonnés le succès de cette institution. C'est notre devoir de leur en exprimer toute notre reconnaissance.

Le passé et le présent nous satisfont pleinement. Nous regardons l'avenir avec confiance.

## La reine Hélène d'Italie



Son dernier portrait en date au daguerré, envoyé à Mme Drake de New-York, en reconnaissance de services rendus à sa suite.

## Constantinople n'est plus Constantinople

### Les indésirables de toutes les races et de toutes les nationalités s'y sont donné rendez-vous.

### La vie est triste et hors de prix, il n'y a plus qu'un harem!

Constantinople

Faut-il avouer que, lorsque devant mes yeux préparés de trop longue date à l'emervaillement, la réalité m'est apparue sous le jour défavorable d'un ciel gris et pluvieux d'automne, je n'ai pu me défendre d'une certaine déception. Or, si inondée de lumière, sous un ciel rutilant, Constantinople évoque encore généralement les splendeurs passées, le ciel morose et la pluie n'en font qu'un triste cloaque.

Est-il possible, en effet, de rêver un plus lamentable anachronisme, que le convoi ruisseau de malheureux chameaux chargés de caisses, pataugeant dans la fange de Galata, et promenant à travers les camions aux moteurs ronflants, leurs bosses lasses et leur air désabusés?

On pense involontairement à la triste parade d'une ménagerie qui périclite.

Dans la foule qui se presse au long des rues de cette nouvelle Babel, tous les idiomes se croisent. On est successivement menacés par des autos agressives de toutes nationalités, protégées par des agents turcs et les policemen anglais chargés de la circulation; bousculés par les matelots américains en rupture de régime sec, qui balayent de leurs bandes joyeuses les trottoirs trop étroits; accostés par dix proxénètes athéniens qui vendent leurs filles avant qu'elles aient dix ans; fouillés avec dextérité par les pickpockets arméniens que tente votre bourse, et volé de main de maître par le changeur hellène qui ne lui en veut pas moins.

Des carabiniers italiens, emplumés, armés jusqu'aux dents d'un inoffensif attirail, paraded, enchanant d'eux-mêmes, dans l'éclat de leur uniforme d'opérette; des tirailleurs sénégalais balladent le perpétuel étonnement de leurs yeux ronds, les réfugiés russes, hâves, affamés et vêtus de vieilles hardes, se ruent vers les ambassades en quête de quelque secours; d'impressionnants cosaques ceints de précieux kindjalis d'argent superbe cette populace de leur superbe indifférence et enfin, quelquefois, noyé dans cette marée grouillante, dépaycé, perdu, voit-on le nez rouge d'un Turc, d'un vrai Turc.

### Les Grecs "sont chez eux"

Mais l'invasion la plus tenace, la plus turbulente et la plus odieuse est l'invasion grecque.

Elle est sans pudeur. Il y a peu de temps, au cours d'une discussion entre un Anglais et un Grec, j'entendis ce dernier affirmer avec une conviction qui renversait toutes mes données géographiques:

—Vous n'êtes pas chez vous ici, à Constantinople! Mais nous, nous sommes chez nous!

—Et les Turcs?

Mais j'ai senti à temps combien ma remarque eût été déplacée.

Lorsque mourut le roi Alexandre, la ville toute entière fut couverte de drapeaux grecs en berne. La plus petite échoppe, la plus minuscule mansarde, avait arboré un gigantesque pavillon, qui couvrait tout l'immeuble, et semblait par avance en prendre possession.

Chaque bâtisse avait le sien; la moitié des magasins étaient fermés en signe de deuil, et jusque dans les rues les plus mal famées, les maisons habituellement closes étaient encore plus verrouillées sous l'étendard voilé de crêpe qui surmontait leur numéro majestueux.

Tous les Grecs, d'une part, et les Arméniens de l'autre, se sont abattus sur Constantinople comme une nuée de sauterelles affamées, et y brochant et spéculant si bien, qu'ils sont arrivés en quelques mois à en faire la ville la plus chère du monde.

### Quelques prix

Comme de leur côté les étrangers, Américains aux irrésistibles et inépuisables dollars; Anglais aux "pounds" puissants; mercantis aux colossales fortunes; Russes prodigieux, millionnaires pour quelques heures après la vente des ultimes bijoux, jettent à poignées les billets de la banque ottomane, la vie ne fait que devenir chaque jour de plus en plus coûteuse.

Une chambre d'hôtel — qu'on

—Pas possible! Mon ami turc se recueillit un instant.

—Pourtant, me dit-il confidentiellement, si il en existe encore un, sur le Bosphore, en terre d'Asie, près d'Anatoliar. Il est très sévèrement tenu et suivant les bonnes traditions. Mais je ne suis malheureusement pas très bien placé pour vous le faire visiter. Vous auriez peut-être plus de chance de réussir, personnellement, car cet unique harem appartient à un de vos compatriotes, le baron Durand bey. Ce dernier vrai Turc est un Français!

### Les aristocratiques servantes des restaurants russes

Malgré les éléments si divers qui se sont donné rendez-vous dans Constantinople, Constantinople n'est pas une ville gaie. L'effondrement de l'empire turc y a laissé comme une lourde atmosphère de mélancolie, que l'agitation des vautours venus à la curée ne parvient pas à dissiper.

Quelques cinémas, deux ou trois théâtres médiocres et les restaurants russes figurent tous les éléments de la haute liesse.

Les restaurants russes sont ce qu'il y a de plus remarquable. Décorés dans un style bizarre, pourvus de violonistes prestigieux et de danseuses impressionnantes et peu vêtues, le service y est fait par d'authentiques grandes dames que la révolution a chassées de leur pays.

Sur chaque petite table élégamment dressée, une carte indique le nom des personnes qui sont affectées à son service, et vous enseignent ainsi que vos zakouski et vos rôtis vous seront apportés par la comtesse X... ou la princesse Z...

Ces dames, jeunes, jolies pour la plupart, s'acquittent avec grâce de ces délicates fonctions, et la coutume charmante veut qu'en pénétrant dans l'établissement, vous baisiez cérémonieusement la main qui va vous présenter votre omelette.

Le fameux Duval, bibliothécaire de l'empereur François Ier, répondait souvent aux questions qu'on lui faisait: "Je n'en sais rien." Un ignorant lui dit un jour: "L'empereur vous paye pour le savoir." — "L'empereur, répondit-il, me paie pour ce que je sais. S'il me payait pour ce que je ne sais pas, tous les trésors de l'empire n'y suffiraient pas."

Les Polynésiens et les Malais s'assistent toujours, en signe de respect, quand ils parlent à un supérieur. Les habitants de Malindi, une île de l'océan Pacifique, sifflent pour témoigner leur assentiment et leur admiration. Les Espagnols tirent le nez de leur interlocuteur, en manière de compliment. Un Chinois met son chapeau sur la tête en toutes circonstances où nous avons l'habitude de nous découvrir. Chez ces derniers encore, le don d'un cercueil est le plus aimable présent que l'on puisse faire à un vieillard surtout lorsque la santé est vacillante.

Il faut, pour les hommes, un jour favorable, comme pour les tableaux.

Quand j'aurais appris d'une nation quel genre de vie ils mènent, je croirais que les Français peuvent vivre sans gloire.

se dispute — coûte 6 ou 8 livres turques par jour — 80 à 100 francs; une coupe de cheveux avec friction, 85 piastres — 11 francs; la moitié d'un minuscule homard — une grosse crevette! — 180 piastres, soit 23 francs, ce qui met le crustacé entier au prix rémunérateur de 45 francs! une bouteille de bière vaut — ou plus exactement coûte — 70 piastres: 8 fr. 25.

Un cocher demande 3 livres turques pour une course, et 5 pour une heure; il transige en vous tassant. Une automobile revient à 7 livres l'heure, soit de 80 fr.

Enfin, il en coûte 25 piastres, 3 francs, pour se faire raser, pourboire proportionnel en sus.

Or, ici, on a l'habitude des pourboires considérables! En lui glissant dans la main une demi-livre,

## Curiosités

### SINGULARITÉS DE PERSONNAGES CÉLÈBRES

Bayle avait des convulsions quand il entendait le bruit de l'eau sortant d'un robinet.

Guillemo Rent peinait vêtu magnifiquement. Meul plaçait sur son piano une tête de mort.

Maïobranche voyait sans cesse un égoût au bout de son nez.

Le cardinal Richelieu était constamment entouré de chats.

Pascal croyait voir un précipice à son côté.

Bourdelaire jouait un air de violon avant de monter en chaire.

Bossuet, pour appeler l'inspiration, se tenait dans une chambre froide, la tête chaudement enveloppée.

Le musicien Bartoli ne composait que dans l'obscurité.

Cimarosa, pour s'exciter, cherchait la lumière et le bruit.

Pauvrelle ne s'inspirait qu'en se veillant dans des courtoiseries.

Cardelli avait peur d'une souris.

Crébillon composait ses tragédies, ayant des cerbeaux sur la table.

Mme de Doffand dormait le jour et veillait la nuit.

Turgot ne travaillait que quand il avait largement diné.

Schiller, avant de composer, se mettait les pieds dans la glace.

Girodet aimait à travailler la nuit. Quand l'inspiration lui venait, il se levait, faisait allumer les lustres, plaçait sur sa tête un énorme chapeau couvert de bougies, et, ainsi affublé, se mettait à peindre.

Amphro fitait les yeux, en parlant, sur un bouton d'habit d'un de ses auditeurs.

Mme de Staël ne pouvait dormir à Cœppel qu'au bruit du vent dans les saules.

Walter Scott ne pouvait peindre ses leçons qu'en tournant un de ses boutons entre ses doigts.

Casimir Delavigne composait en se promenant, et faisait toutes ses pièces de mémoire.

Cesars, mathématicien, se prétendait doué d'une clairvoyance surprenante. Ayant prédit longtemps d'avance la date de son décès, il se laissa mourir de faim pour ne pas se contredire.

Mézery ne pouvait écrire sans lumière, même en plein jour. S'il lui venait une visite en plein midi, il ne manquait jamais de reconduire le visiteur, la chandelle à la main, jusque dans la rue.

### L'ESPRIT D'AUTREFOIS

Le fameux Duval, bibliothécaire de l'empereur François Ier, répondait souvent aux questions qu'on lui faisait: "Je n'en sais rien." Un ignorant lui dit un jour: "L'empereur vous paye pour le savoir." — "L'empereur, répondit-il, me paie pour ce que je sais. S'il me payait pour ce que je ne sais pas, tous les trésors de l'empire n'y suffiraient pas."

Les Polynésiens et les Malais s'assistent toujours, en signe de respect, quand ils parlent à un supérieur. Les habitants de Malindi, une île de l'océan Pacifique, sifflent pour témoigner leur assentiment et leur admiration. Les Espagnols tirent le nez de leur interlocuteur, en manière de compliment. Un Chinois met son chapeau sur la tête en toutes circonstances où nous avons l'habitude de nous découvrir. Chez ces derniers encore, le don d'un cercueil est le plus aimable présent que l'on puisse faire à un vieillard surtout lorsque la santé est vacillante.

Il faut, pour les hommes, un jour favorable, comme pour les tableaux.

Quand j'aurais appris d'une nation quel genre de vie ils mènent, je croirais que les Français peuvent vivre sans gloire.



CONTRE LE TRAVAIL. Le prince Pignatelli d'Aragon, qui, après avoir épousé Miss Ruth Waters, riche héritière new-yorkaise, a refusé un emploi de son beau-père.

## CE NOUVEAU PONT A ST-JEAN, N. B.

St-Jean, N.B. — Le colonel Monsarrat, ingénieur en chef de la Commission des Chemins de Fer et M. E. D. Lafleur, ingénieur des départements de travaux publics, tous deux d'Ottawa, ainsi que M. John R. Fairbairn, ingénieur en chef du Pacifique Canadien et M. P. B. Motley, ingénieur des ponts, de la même compagnie, étaient de passage en cette ville ces jours-ci, dans le but de conférer sur l'utilité et la possibilité d'élever encore plus haut le niveau du pont que le Pacifique Canadien est actuellement à faire construire sur la rivière St-Jean, entre la ville de St-Jean proprement dite et celle de St-Jean ouest.

On veut bâtir ce pont plus haut que celui qui existait déjà, afin de faciliter le passage des navires, qui profitent de la marée haute pour remonter les chutes reversibles, qui coulent juste au dessous du pont.

Les commissaires de la ville et les représentants des principales compagnies de navigation intéressées, ont rencontré les officiers du C. P. R. et ceux du gouvernement à l'hôtel de ville, et leur ont expliqué pourquoi ils désiraient plus d'espace au-dessus du haut niveau de la rivière.

Les chutes reversibles de la rivière St-Jean sont une des curiosités naturelles de ce continent, aussi les étrangers qui sont de passage dans la métropole du Nouveau-Brunswick, ne manquent-ils pas d'aller les visiter. On sait que les marées de la Baie de Fundy sont les plus fortes du monde et qu'à certains endroits, elles s'élevaient à plus de cinquante et même soixante pieds de hauteur. Or, à St-Jean, elles sont assez fortes pour remplir le lit de la rivière de façon à faire disparaître complètement les grands rapides qui, à marée basse, mettent une barrière à la navigation à l'endroit où se construit actuellement le pont du Pacifique Canadien et où se trouve déjà celui des véhicules. C'est quand la marée atteint son plus haut point et que le courant est refoulé vers l'intérieur, que les navires peuvent traverser cette barre, autrement infranchissable.

### LE PACIFIQUE CANADIEN A NEW-YORK

Comme la chose a déjà été annoncée brièvement dans les journaux ces jours derniers, le Pacifique Canadien verra bientôt tous ses bureaux de New-York réunis dans un même édifice, lequel est actuellement en construction au coin de la 44ième rue et l'avenue Madison, non loin de la gare "Grand Central". Depuis longtemps déjà, les autorités de la grande compagnie de transport caressaient le rêve de voir groupés ensemble leurs divers bureaux disséminés dans la grande métropole américaine, mais jusqu'ici, il avait été impossible de réaliser ce projet. La location du sous-sol, du rez-de-chaussée et du premier étage dans le nouvel édifice de l'avenue Madison va aujourd'hui en permettre l'exécution.

A cause de l'énorme surface louée par le C. P. R., ainsi que par considération pour les sommes placées dans l'entreprise de construction par la compagnie canadienne, cette bâtisse, qui devait porter le nom "Madison Avenue Offices", sera à l'avenir connue sous celui de "Canadian Pacific Building". Le bail du C. P. R. est pour 21 ans et l'on estime que le total du loyer qui devra payer la compagnie durant cette période sera de

# La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal

## SOIXANTE-QUATORZIÈME RAPPORT ANNUEL

### ASSEMBLÉE ANNUELLE

PRESENTS—Honorables R. Dandurand, R. Bolton, G. N. Moncét, Donald A. Hingston, F. W. Molson, Clarence F. Smith, H. H. Judah, Zephirin Hebert, Paul Amos, James Wilson, H. Gerin-Lajoie, L. J. St-Morin, Paul Ouimet, A. P. Lesperance, T. Targart Smyth, J. G. Ouimet.

Le Président, l'Honorable R. Dandurand, était au fauteuil. Monsieur A. P. Lesperance, Gerant Général, agissait comme secrétaire. Montréal, le 4 février 1921.

Aux Actionnaires, Messieurs, Aux administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le Soixante-quatorzième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1920.

Les profits nets de l'année ont été de \$247,286.30, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte de Profits et Pertes de l'année dernière, soit \$280,222.27, ce qui forme un ensemble de \$527,508.57. Sur cette somme il a été payé quatre dividendes trimestriels à nos actionnaires, \$4,250.00 à diverses œuvres charitables et philanthropiques, ce qui laisse au crédit du compte de Profits et Pertes un solde de \$323,449.34.

Il a été voté à nos deux Universités de Montréal dans le courant de l'année une somme de \$25,000.00, payable en cinq versements annuels.

Suivant la coutume une inspection fréquente et complète des livres et de l'actif de la Banque a été faite durant l'année. Le rapport des vérificateurs et le bilan sont maintenant devant vous.

R. DANDURAND, Président.

### ÉTAT DES AFFAIRES DE LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Au 31 Décembre 1920.

ACTIF	
Espèces en caisse et dans les Banques	\$ 8,173,364.94
Obligations des Gouvernements Fédéral et Provinciaux	12,941,563.80
Obligations de la Cité de Montréal et autres valeurs municipales	14,570,060.10
Obligations de municipalités scolaires	473,158.15
Autres obligations et effets	1,519,511.89
Valeurs diverses	224,000.00
Prêts à demande et à court échéance garantis par des valeurs en nantissement	10,151,391.49
Fonds de Charité, placés sur obligations municipales, approuvées par le gouvernement Fédéral	180,000.00
Immeubles de la Banque (bureau principal et seize succursales)	900,000.00
Autres titres	129,714.87
	1,029,714.87
	\$49,262,765.24

### PAS SIF

AU PUBLIC :	
Montant dû aux déposants	\$15,448,298.76
au Receveur-Général	94,243.02
au Fonds de Charité	180,000.00
à comptes divers	368,204.12
	\$ 3,172,019.34

### AUX ACTIONNAIRES :

Capital (souscrit \$2,000,000), versé	1,498,570.00
Fonds de Réserve	1,350,000.00
Profits et Pertes	323,449.34
	\$ 3,172,019.34

Pour le Conseil d'Administration, R. DANDURAND, Président.

A. P. LESPERANCE, Gerant Général.

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Ayant obtenu toutes les informations et explications que nous avons demandées, et ayant constaté l'exactitude des valeurs en caisse et examiné les valeurs détenues en nantissement pour emprunts à demande et à terme et celles représentant les placements de la Banque et ayant examiné le bilan ci-haut et l'ayant comparé avec les livres du Bureau Principal et avec les rapports certifiés des succursales, nous sommes d'opinion que toutes les opérations de la Banque ont été faites dans la limite de ses pouvoirs et que le bilan est rédigé de façon à donner une idée vraie et juste des affaires de la Banque, ainsi que démontre par les livres de la Banque.

A. GINGMARS, C. A. C. A. SHANNON, L.L.A. Vérificateurs.

Montreal, le 7 février 1921.

Il fut alors procédé à l'élection des Administrateurs, et le même conseil a été réélu savoir: l'Honorable R. Dandurand, Richard Bolton, G. N. Moncét, le Très-Honorable C. J. Doherty, Donald A. Hingston, F. W. Molson, Clarence F. Smith, H. H. Judah, Zephirin Hebert.

A une assemblée subséquente du Conseil, l'Honorable R. Dandurand a été réélu Président, et Richard Bolton Vice-Président, pour l'année en cours.

près de \$3,000,000.

C'est dans cet édifice que le Pacifique Canadien aura désormais ses bureaux de billets, ceux des services de navigation, le département de la colonisation, l'agence des nouvelles et de la publicité, etc. On dit même que c'est l'intention des chefs du département des voyageurs d'engager les autres grandes organisations ferroviaires du continent à maintenir des représentants dans les bureaux affectés à la vente des billets de chemins de fer, de façon à ce que ces bureaux deviennent les plus importants du genre à New-York.

L'édifice "Canadian Pacific", qui aura 21 étages, sera, lorsqu'il sera terminé, l'un des plus modernes du district qui

environne la gare "Grand Central". De ses 400,000 pieds carrés de surface de planchers à louer, une grande partie est déjà prise par diverses compagnies importantes, tandis que le reste s'enlève rapidement.

### VIEUX DICTONS

Les fous deviennent sages quand ils ont été battus.

Jamais messenger booteux n'apporta fausse nouvelle.

Les gros chevaux ne ramènent pas les petits des champs.

Bienvenu qui apporte.

A cheval donné, on ne regarde pas la bride.

Les mains noires font manger le pain blanc.

A bon vin, point d'enseigne.

## AYEZ SOIN DE VOS DENTS



### VOUS SEREZ BIEN TRAITÉ A

# L'Institut Dentaire

FRANCO-AMERICAIN

162 RUE S-DENIS, MONTREAL, CANADA

Pris dans un courant d'air, le torticolis ne persistera pas si vous appliquez du

# BAUME Bengué

Son action est immédiate.

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS

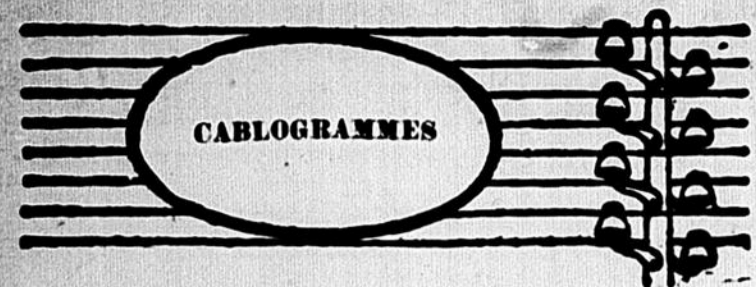
Un Dollar le Tube

THE LEEMING MILES CO., LIMITED

MONTREAL

Agents du Dr Jules Bengué

## Soulage la douleur



### LA REACTION ALLEMANDE

Berlin, 18. — Le "Drapeau rouge" publie avec "fac-simile" une circulaire du parti royaliste allemand signée de Ludendorff, Reventlow, Escherich donnant des directives au sujet d'une action commune avec les partis royalistes de Bavière et de Saxe et avec l'Orgesch, en vue de mouvements qu'on voudrait provoquer pour le mois de mai au moyen d'un lock-out avant de s'emparer du pouvoir. Au besoin, on ferait un coup d'Etat à Berlin pour provoquer la surexcitation nécessaire.

"La reichswehr et la police de sûreté marcheraient avec nous, dit la circulaire. Quiconque résistera sera fusillé."

Suivent des dispositions de détail extrêmement précises au sujet de la mobilisation, de la répartition des forces et de l'armement. Ce dernier sera fourni par la reichswehr et la police de sûreté.

### WILSON ET LES BOLCHEVIKI

Londres, 18. — On mande de Washington à l'agence Reuter que le président Wilson vient d'envoyer une nouvelle note à M. Hymans relativement à l'Arménie. M. Wilson y déclare qu'aucune instruction n'a encore été envoyée par lui à son représentant, M. Morgenthau, parce qu'il attend toujours les assurances précises et les informations définissant les conditions dans lesquelles il tenterait d'opérer sa médiation.

La situation en Arménie est considérée par lui comme un détail du grand problème russe et il blâme à ce propos l'action des puissances sur les pays voisins de la Russie, action qui se traduit par des attaques auxquelles ces petits peuples, livrés à eux-mêmes, ne pensent pas.

Les événements ont, paraît-il, affirmé la conviction du président américain que la révolution russe est "bienfaisante dans ses buts généraux et qu'on aurait dû la laisser se développer en paix vers une solution satisfaisante venue de l'intérieur".

Enfin, M. Wilson suggère "un accord public et solennel" des puissances de ne pas violer et de ne pas permettre la violation de l'intégrité territoriale de la Russie, mettant cette condition comme un "sine qua non" de toute tentative de pacification de l'Arménie et d'autres Etats limitrophes.

### LE VATICAN ET BRIAND

Rome, 18. — Un haut prélat qui, au moment de la formation du cabinet Briand, ne cachait pas combien l'éventualité de devoir négocier avec l'auteur de la loi de séparation semblait peu sourire au Vatican, me déclarait aujourd'hui :

— Sur la foi de divers renseignements, nous étions enclins à penser que le nouveau président du conseil voudrait subordonner la nomination d'un ambassadeur auprès du Saint-Siège à un accord sur les questions relatives à la loi de 1905. Les déclarations de M. Briand à la Chambre ont produit la meilleure impression ici, dissipant en même temps toutes nos appréhensions. Le président du conseil français, dans le développement de son programme de gouvernement, a traité la question des rapports avec le Saint-Siège avec une ampleur à laquelle on ne s'attendait pas.

"Nous comprenons parfaitement que la politique étrangère de la France n'ait pas à s'identifier avec une politique religieuse. De son côté également, le Vatican n'est pas disposé à confondre ses intérêts religieux avec ceux de diverses nationalités. Tout permet donc d'espérer que le Sénat ratifiera le projet voté à la Chambre."

### MATCH DE BOXE GRATUIT

Londres, 18. — Le métier de critique sportif a ses dangers, même quand il est exercé par un roi du muscle. Qu'on en juge par cette aventure contée par le "Sunday Express" et qui survint à Burns, ancien champion du monde et journaliste occasionnel.

L'autre jour, à Leeds, quelques-uns des plus fameux champions de boxe assistaient à un match de football. Il y avait là Carpenter, Beckett, Burns, Wilde. Ces messieurs, gravement, défilèrent devant le front des équipes et se serèrent amicalement la main des vainqueurs. Puis, célérité oblige, on passa devant le photographe. Tout le monde semblait enchanté et un thé d'honneur allait couronner une si belle journée. Hélas! Némésis veillait. Au cœur de Beckett, la déesse soufflait les plus sanglants projets de vengeance.

"Monsieur, dit-il en s'approchant de Tommy Burns, qui est aussi journaliste à ses heures, la façon dont vous avez parlé de moi l'autre jour me déplaît fort."

Il paraît, en effet, que Burns avait insinué dans un compte rendu du match Beckett-Moran que le champion de Southampton était passablement ému au moment de la rencontre et qu'il n'aurait pas attendu d'avoir été trop bien servi pour aller au sol.

Des amis s'interposèrent. A l'hôtel, Burns, voulant faire la paix, s'approcha de Beckett et lui tendit la main. Beckett refusa le "shake-hand". On oublia l'incident mais, un moment après, on entendait dans un des couloirs de l'hôtel une conversation animée.

"Avez-vous, oui ou non, dit, monsieur, que j'étais un poltron?"

Des amis se précipitèrent et arrivèrent juste à temps pour voir les deux champions se mettre à genoux. Immédiatement, les coups suivirent. Ce fut un beau combat. De tous côtés, les spectateurs accoururent, heureux de la bonne aubaine, et quand les adversaires, le visage en sang, se laisserent emmener par leurs seconds, on fut tout près d'applaudir.

Ce succès inesperé rasséréna les deux champions. Ils se tendirent la main, s'en furent dîner ensemble, et les méchantes langues affirmèrent que, plus tard, beaucoup plus tard, lorsqu'ils rentrèrent à leur hôtel, ils se soutenaient l'un l'autre d'une épaule complaisante.

### La fin d'un colonel

Nice, 18. — Le colonel russe Serge Chaknoky, ayant été envoyé en mission en France par le général Denikine, s'était installé dans un hôtel de la Côte d'Azur, et était devenu un assidu du bacara. Un jour arriva où il se trouva avoir perdu toute sa fortune. Et comme celle de Denikine était devenue des plus précieuses, le colonel brigua une place de concierge à l'hôtel Bausoleil qu'il avait fréquemment jadis en tournée... et l'obtint.

Mais il fut accusé un jour d'avoir émis un chèque sans provision. En raison de son passé, les juges lui accordèrent un délai pour éteindre sa dette. Dans l'impossibilité sans doute de le faire, le colonel-concierge s'est suicidé hier.

### Le soviétisme en Italie

Rome, 18. — Parlant au congrès socialiste de Livourne, le communiste Terracini avoue qu'il existe en Italie des agents secrets des soviets.

Ces agents, précise l'orateur, agissent d'accord avec le parti et tiennent fidèlement Moscou au courant de ce qui se passe dans notre pays.

Cette déclaration est très commentée dans les milieux politiques, où on se demande s'il n'existerait pas une corrélation entre l'action de ces émissaires et certaines agitations ouvrières des derniers temps.

Pour en revenir au congrès de Livourne, la tournure des débats laisse prévoir une scission entre les communistes purs, les seuls reconnus par Lénine, et les communistes unitaires, nuance Serrati.

Par contre, la fraction représentant l'esprit de la Confédération du travail continuera probablement à demeurer liée aux unitaires. Nous aurions ainsi en Italie un grand parti groupant dans son sein les socialistes de la nuance Serrati et ceux de la nuance Darogana, en face duquel se dresseraient les purs, alliés, comme la logique le demande, aux syndicalistes et aux anarchistes.

#### PAGES D'ALBUM

Il est plus difficile d'avoir la franchise des petites choses que celle des grandes.

Faire de l'esprit, c'est avouer qu'on en manque.

Etre égoïste, c'est renoncer aux bénéfices de l'association.

Chamfort.

### Desint in piscem!

Comment finit l'aventure de D'Annunzio, l'imagination Et sa castration?

Desint in piscem! Qu'elle ait fini en queue de poisson comme ce beau buste de femme dont parle Horace, c'est bien le moins que l'on puisse dire de l'aventure de D'Annunzio.

Le moins... pour le poète lui-même, car quarante cadavres, enterrés à Fiume le lendemain de la prise de la ville étonnaient de la folie féroce de celui qui s'est intitulé l'Imaginaire.

Quarante vies ardentes se sont éteintes parce qu'il a plu à D'Annunzio de fanatiser une population au moyen de proclamations éclairant son nom aux quatre coins du monde; quarante mères pleurent encore les disparus, car nous avons constaté de visu par les journaux illustrés que les soldats de D'Annunzio étaient des enfants.

Le surhomme, une fois que ses soldats sérieux l'eurent quitté, le voyant en révolte ouverte contre le roi d'Italie, voulut combler les vides en ouvrant toutes grandes les portes des prisons, et même, dit-on, des asiles d'aliénés.

— Allez, dit-il un repris de justice, allez mourir réhabilités.

Au lieu de cela, les bandits coururent au pillage; quant aux fous, plus inoffensifs, ils coururent encore.

"Morituri te salutant," écrivait D'Annunzio à un ami. Si je suis frappé à la gorge, je trouverai pourtant la force de cracher mon sang et de jeter mon cri.

Il ne fut pas frappé à la gorge, mais légèrement blessé au cou par un éclat de shrapnell. C'en fut assez pour donner lieu à une nouvelle proclamation: "La tête de fer n'a encore été qu'entamée..."

Puis il s'enfuit de son quartier général en donnant à ses lieutenants pleins pouvoirs de traître. Il devait pourtant, à l'entendre dire, châtrer ses ennemis parce qu'ils étaient indignes d'être hommes.

D'autres morts saluèrent, à part le premier rôle, qui gagna précipitamment la coulisse. "Ah! si l'on pouvait faire le simulacre de mourir, puis redescendre vers la rampe et saluer", a écrit quelqu'un.

N'était-ce pas bien analyser les tréfonds de l'âme de D'Annunzio!

Gilbert LARUE

### LES AVENTURES D'URBAIN LEDOUX

Voilà un Canayen qui a un peu trop de poil aux pattes?

Un type à qui les Canadiens-français devraient verser une souscription nationale, de son vivant et élever un monument à sa mort est ce merveilleux Urbain Ledoux.

Comme pour D'Annunzio, le lieu de naissance d'Urbain Ledoux est obscur. Si nos renseignements sont exacts, il aurait débuté dans sa carrière d'aventures en prenant part, lui agent du gouvernement américain à Prague, à une manifestation d'étudiants tchèques contre l'empereur François-Joseph — ce qui lui valut l'expulsion de l'Autriche-Hongrie.

Ensuite, nous voyons Urbain Ledoux consul américain aux Trois-Rivières. Il engage une troupe pour révolutionner le théâtre français à Montréal, avec ce regrettable M. Prade comme grand premier rôle. Ce qui lui valut d'abord "rétyant" avec succès; ensuite la troupe se ballade de Montréal à Québec jusqu'à dérèglement financier. Il fallait entendre cet excellent M. Prade s'exclamer: — Qui aurait dit cela... Un consul!

Puis Ford lance son arche de la paix vers l'Europe en pleine guerre. Le navire noliis par le roi de l'automobile va cingler du port de New-York. Déjà les apôtres du pacifisme, dont l'ambition était de sortir les combattants des tranchées avant le Noël 1915, ont reçu la bénédiction de William Jennings Bryan. Le vapeur quitte le quai. Il a déjà parcouru plusieurs encablures, lorsqu'on voit l'un des assistants se précipiter à la mer et essayer de le rejoindre en nageant vigoureusement dans l'eau glacée.

C'est Urbain Ledoux, dont les offres de services avaient malheureusement été refusées par Ford.

Dernier effort — en date — de Ledoux: envahissement, à la tête de 150 sans-travail, formés en union des Hobbes (Vagabonds) de l'église de Trinity de New-York. Ces fidèles ne parlent pas un latin d'église mais un latin plutôt profane: "Panem et circenses."

Quelle est la prochaine que nous réserve Urbain Ledoux? Attendons-la avec confiance, car la banalité répugne à ce gentleman.

Cl-bas il est plus d'épines que de roses

Il faut légèrement glisser sur toutes choses.

Soyez meilleurs, vous serez plus heureux.

La bonté est une riche parure qui ne coûte rien et qui rapporte beaucoup.

La diète et l'exercice sont les deux meilleurs médicaments pour les gens alé.

Au lieu de vouloir corriger les hommes de certains traits inappréciables à la société, il aurait fallu corriger la faiblesse de ceux qui les encouragent.

Chamfort.

### Cet amant de la lumière

Pourquoi l'échevin Dubeau, qui la veut partout, à l'esine et au magasin, la refuse-t-il à ses collègues sur les comptes de l'Ecole Dentaire?

L'échevin Dubeau bat le briquet afin de se mettre en lumière. En faut-il une autre preuve que le texte de sa proposition au conseil en faveur de l'avance de l'heure cet été? Pendant la guerre, comme il avait été décrété que les aiguilles de toutes les horloges et de toutes les montres du pays devaient être avancées de 60 secondes pour une période déterminée, le mal n'était pas grand.

Mais l'an dernier, lorsque chaque localité fut laissée à même d'adopter l'avance de l'heure ou de la refuser, nous eûmes un embrouillamini peu ordinaire. Les compagnies de chemins de fer émettent un double horaire, avec le résultat que les voyageurs, sillonnant nos campagnes, hostiles à l'avance de l'heure, manquaient leur train une fois sur deux.

Un grand mouvement devrait être déclenché dans le pays afin de rendre l'économie de la lumière générale et obligatoire, mouvement qui devrait partir de plus haut, va sans dire, que du conseil municipal montréalais.

Quant à l'opposition faite par le docteur Dubeau au système des compteurs, parce que qu'il craint que l'ouvrier, l'eau lui étant retournée, ne se lave pas, nous le posons cette question à l'échevin Dubeau:

Est-il à sa connaissance que des échevins même n'abusent pas de l'eau, et sans compteurs? On n'entend plus au conseil que le verbeux Endore. Il sait bien qu'il n'a été sauvé d'un désastre dans La Fontaine que par la prolongation de deux années de mandat accordée au conseil actuel. Le coup de pied dans le bas des reins qu'il reçut dans la même division lorsqu'il osa vouloir pénétrer à la législature lui était le plus sûr garant du bottage qui l'attendait en 1920, si les élections échevinales eussent eu lieu comme à l'ordinaire, naïve.

Nous pouvons donc nous attendre, d'ici aux prochaines élections échevinales, aux motions les plus abracadabrantes de la part de l'échevin Dubeau. Attendons-nous à le voir proposer un jour que la ville paie un service anniversaire pour le repos de l'âme de Marie Scapulaire, son âme-sœur. Il n'est qu'une chose, soyez certains, amis lecteurs, qu'oubliera l'échevin Dubeau: rendre ses comptes de l'Ecole Dentaire à la corporation des dentistes.

Pourtant, lui si amoureux de lumière, devrait bien commencer, ce semble, par en faire là-dessus.

### Réorganisation tardive

Est-ce que M. Meighen n'a pas trop attendu?

(Du correspondant spécial de "L'Autorité")

Ottawa, 19. — On parle beaucoup, à Ottawa, de reconstruction toujours prochaine du cabinet. Un jour c'est Un Tel qui doit être assermenté, un autre jour Un Tel. Ces Tels varient tant et tant que c'est à ne plus s'y comprendre.

Seulement, nous croyons que M. Meighen, en ayant mille et une raisons de reconstituer son cabinet, n'a commis qu'une faute, mais une faute énorme. Il a attendu six mois de trop. En effet, ce n'était pas en pleine session, à l'heure où toutes les faiblesses du cabinet actuel sont apparentes à tous les yeux, qu'il fallait jeter l'ivraie et le remplacer par du bon grain; c'était pendant les heures calmes des vacances parlementaires, afin de donner aux hommes choisis le temps de fourbir leurs armes s'ils devaient se présenter devant le peuple, ou de procéder à l'organisation des forces du parti, s'ils étaient nommés au Sénat préalablement à leur entrée dans le cabinet.

Pour ne prendre que le Québec, ce qui manque le plus au parti national-libéral-conservateur dans cette province, c'est une presse capable d'éclairer l'opinion publique. Comment voulez-vous que le gouvernement puisse conserver plus d'un ou deux comités aux prochaines élections, lorsqu'il ne peut compter que sur un organe de langue française pour répondre à chaque édozaine de journaux de l'opposition tirant sur le ministère à boulets rouges?

### Mon film

Je le trouve assez effrayante, l'histoire du garçon de bureau de la chambre des appels correctionnels.

Voilà un bonhomme qui vit dans les coulisses du Palais; c'est lui qui épouse le Code, vérifie la balance, aiguise le glaive de Thé. Mais ces accessoires de l'impressionnement passés... Il ne croit pas du tout à la Justice, puisque, dans son temple même, sous ses yeux, il suture, chaque jour, de l'argent aux parents des prévenus.

C'est dans le cabinet du président que Henri dit aux mères éplorées: — La justice est à vendre... Payez et votre fils sera acquitté!

Henri doutait assez de la justice pour ne pas supposer qu'il finirait par être pincé. Pareil scepticisme m'inquiète... Ce garçon de bureau ne prenait pas au sérieux la religion dont il était l'humble serviteur. Pourquoi? Qu'avait-il vu? Que savait-il? Quelles observations avait-il pu faire?

Mais ce qui est bien plus grave, c'est la facilité avec laquelle Henri faisait croire à ses victimes que les juges vendaient leurs arrêts.

Le président, leur disait-il, ne marche pas à moins de 300 francs... L'un dans l'autre, les assésus reviennent à 150 francs... L'avocat général exige 200 francs pour se montrer conciliant... Je connais le tarif!

Et les justiciables trouvaient cela tout naturel. Ils versaient l'argent et s'en allaient, bien convaincus que les magistrats jugeaient honnêtement, c'est-à-dire en gens qui font ce qu'ils ont promis de faire, surtout quand ils ont été payés d'avance.

Le pot aux roses n'a même été découvert que parce que la mère d'un prévenu s'est écriée en entendant le ministère public demander la main de la peine.

— C'est honteux! Je lui ai cependant donné la prime convenue!... Est-ce donc là l'idée que les gens se font de la Justice? Comment Henri n'a-t-il jamais rencontré un récalcitrant qui lui ait dit: — Mais c'est impossible! Les juges ne sont pas des mannoquins vêtus de noir ou de rouge, sur lesquels on a épinglé une étiquette indiquant le prix... Les magistrats ne se vendent pas! Vous les calomniez en m'offrant, pour de l'argent, la justice de mon pays! Non, cet incident ne s'est jamais produit. Les propositions du garçon de bureau étaient accueilli-

lies sans surprise. C'est cela que je trouve terrifiant... Car un peuple qui ne croit pas à la Justice indépendante est atteint d'une dangereuse maladie morale.

Et cet état d'esprit est d'autant plus déplorable que nos magistrats sont de braves gens, parfaitement dignes de confiance et de respect. Mal rétribués, victimes de l'arbitraire des politiciens, privés des récompenses honorifiques prodiguées à ceux-là même qu'ils condamnent, ils sont, par surcroît, calomniés, caricaturés, chansonnés, ridiculisés depuis toujours... Et pour comble, les voici vendus par leur garçon de bureau!

Nous nous sommes assez attendris sur le sort des pauvres mal-faiteurs: rendons justice à ceux qui les jugent. C'est bien leur tour.

Clément VAUTEL

### La lutte anti-vénéérienne pendant le mois de janvier

Le Dr. A. R. Desloges, directeur de l'Assistance Publique dans la province, nous communique un rapport de ce qui s'est fait pour combattre le mal vénérien dans la province de Québec, durant le mois de janvier dernier.

Laboratoires provinciaux: Total des analyses et examens, 435.

Dispensaires: Nombre de nouveaux patients, 365; total des cas de maladies traitées, 3185.

Déclarations de nouveaux cas: 432.

... aux conférences. Environ 7,000 hommes et jeunes gens.

Le docteur nous déclare que le Comité est très satisfait du progrès de la campagne, secondé par tout notre clergé catholique, ce travail délicat a été rendu plus facile.

Aux bureaux du Comité et dans les dispensaires, tous les jours, se présentent des jeunes gens qui, ayant l'intention de se marier, veulent s'assurer de leur état de santé afin de ne pas contaminer leur futur épouse, et de devenir les pères d'enfants sains. Nombre de familles viennent chercher des pamphlets afin de pouvoir renseigner leurs enfants sur les dangers de ces maladies à contagion si terribles pour la société.

L'organisation dans les grands centres, en dehors des villes de Montréal et de Québec, est com-

### La session de Québec

### Une promesse de M. Taschereau

Nous reproduisons du "Devoir", après le grand discours prononcé par M. Taschereau sur la loi des liqueurs:

Le premier ministre a joué son va-tout. Sa cranerie, son agressivité, ses défis aux rois de l'alcool, aux profiteurs de l'imoral commerce qui, jusqu'à ces jours derniers, ont été les plus fermes appuis du gouvernement libéral en cette province, se sont traduits par un succès oratoire énorme. Le chef de l'opposition et ses collègues ont été empignonnés à ce point qu'ils ont oublié de demander le vote sur la seconde lecture ou même ou même de faire enregistrer leur dissidence, de telle sorte que le principe de la loi est unanimement adopté par la chambre. Tous les auditeurs ont quitté la salle la tête en feu, sous le coup d'une émotion forte. Ils n'étaient pas en état de juger sainement de ce qu'avait dit le chef du gouvernement. Ils restaient frappés d'admiration parce qu'on ne peut appeler autrement qu'un bel acte de courage, le geste audacieux de celui qui prenait entre ses mains sa vie politique et celle de son propre parti et les liait à un projet de loi hasardeux, de résultat douteux et que tous ceux qui se sont donné la peine de l'étudier impartialement, à sa propre valeur et non point considéré comme arme électorale, croient devoir se traduire par la faille la plus absolue. Mais maintenant que les fumées de l'émotion se sont dissipées, on peut voir plus clair dans ce qu'a dit M. Taschereau. Ainsi, une chose trappe dans son discours, c'est qu'à la fin et probablement à dessein, pour déposer une impression durable, dans l'esprit de ses auditeurs, il a laissé entrevoir aux marchands de vins et de spiritueux que leur négocié n'est pas à jamais ruiné, que les élections faites et la colère et les soupçons populaires volontaire des partisans du gouvernement à l'opération de la loi de 1919, ils pourraient nourrir encore quelque espoir.

"Dans UN AN ou dans DEUX ANS, a dit le premier ministre, si la loi a

réussi et donne de bons résultats, et si on trouve qu'il est possible de la rendre plus large et plus généreuse, le gouvernement à ce moment — ce ne sera peut-être pas le gouvernement actuel, mais ce sera sûrement un gouvernement libéral — sera disposé à donner au peuple le régime qu'il voudra."

"Dans un an ou deux", dit le premier ministre. Evidemment les intéressés actuels dans le commerce de l'alcool ont interprété cela dans le sens de leurs intérêts et cela leur a été un baume après la fustigation cruelle que venait de leur infliger le premier ministre — "Le gouvernement, se sont-ils dit, demande un ou deux ans pour nettoyer les écuries d'Augias, pour réprimer le scandale actuel qui à chaque instant menace d'éclabousser le gouvernement, pour faire des élections et s'assurer un nouveau mandat, et quand il aura fait tout cela, on pourra indemniser de leur patience de 24 mois et des injures officielles, les anciens bailleurs de fonds à la caisse électorale."

Tous n'auront pas d'ailleurs été éprouvés. Le gouvernement déclaré de la façon la plus péremptoire et la plus explicite par la bouche de M. Taschereau et par celle de M. Mitchell, qu'il achètera directement du fabricant en Europe ou en Amérique sans le moindre intermédiaire. Mais les marchands d'Europe peuvent croire que le gouvernement actuel n'est pas éternel, que la nouvelle loi qui présente cette année est, encore moins que lui, solide, qu'elle peut comme M. Taschereau l'a donné à entendre, être modifiée dans deux ans ou même dans un an. Pourquoi en pareil cas se départiraient-ils de leurs agents qui les ont fait connaître, qui leur ont fait faire des millions et des millions d'affaires? La simple prudence leur conseillera de les garder.

Les anciens profiteurs de l'alcool suivront donc, comme autant de requins, la barquette du gouvernement, guettant le moment où celui-ci jettera la loi Mitchell-Taschereau par-dessus bord.

Louis DUPIRE

### M<sup>me</sup> W. F. BAKER, de Milwaukie (Oregon) qui déclare avoir été parfaitement remise sur pied par le Tanlac, après avoir souffert pendant vingt ans. Son attestation est remarquable.



"Pendant vingt ans, j'ai souffert de l'estomac, et de la pire façon. Je souffrais constamment. Si je prenais une tasse de café ou de thé ou simplement un verre d'eau, je souffrais le martyre, les gaz emplissant mon estomac. Comme question de fait, rien de ce que je mangeais ne me réussissait. J'avais constamment de terribles brûlements d'estomac. J'estime que j'ai dû prendre au moins un plein wagon de bicarbonate de soude dans mon estomac. Je devais en prendre le jour et la nuit. Les gaz me confiaient tellement l'estomac que je ne pouvais attacher mes vêtements sur ma poitrine. J'avais parfois de si violentes palpitations de cœur que j'étais étourdie et que je ne respirais plus qu'au prix des plus grandes difficultés. J'avais la conviction que j'étais atteinte d'une grave affection du cœur. "J'ai essayé beaucoup de remèdes, mais j'en pouvais manger sans être guérie et pendant une longue période je fus dans un état de zanté vraiment lamentable.

"Un jour je dis à mon mari que j'étais sans force pour lutter contre le mal et qu'il faudrait sans être fatigué mourir puisque les médecins et leurs remèdes ne m'apportaient pas le moindre soulagement. C'est alors qu'il m'apporta du Tanlac et me conseilla d'en prendre.

"Je dois déclarer qu'avant d'avoir fini la première bouteille, je pouvais déjà manger sans être incommodée autant par la suite. Je continuai à prendre de ce bon médicament et je continuai à prendre rapidement du mieux.

"Après en avoir pris cinq bouteilles, je constatai que j'étais mieux et que j'avais assez fait pour manger du fromage, des légumes et tout ce qui me plaît. Comme question de fait, je suis en parfaite santé à tous les points de vue. Ma neurit et mon rhumatisme ont disparu.

"Je sais que cinq dollars de Tanlac m'ont fait plus de bien que des centaines de dollars d'autres remèdes. Je chanterai les louanges du Tanlac aussi longtemps que je vivrai."

La remarquable attestation qui précède a été fournie par Madame W. F. Baker, qui demeure à Milwaukie (Oregon) R. F. N. 2. Le Tanlac est en vente dans chaque ville aux meilleures pharmacies.

### Theatre National Français

SEMAINE DU 21 FEVRIER  
L'immense succès

**"LA BAILLONNÉE"**  
Drame en 5 actes et 7 tableaux par P. Decourcelle et P. Rouget  
Mlle L. Salvor, S. Roberval, A. Gizeux, Maubourg, Barthus, MM. Roberval, Derbil, Varennes, Castel

Toute la troupe en scène. Dans les principaux rôles

TABLEAUX A SENSATION  
Entre deux haies Les sans-pitié

La revanche de Riquette

DEMAIN DIMANCHE  
**"LE BON MOYEN"**  
Opérette vaudeville en 1 acte de Lucien Colling  
M. Raoul Harmant et Mlle Rhéa Harmant

**"UNE PETITE FEMME EN OR"**  
Comédie en 1 acte de Lacleton et Saint-Paul  
MM. Castel, Delcroix, Mallet, Miles Devoyod et Rhéa Harmant  
Mercedès Barthus

CHANSONS PAR HECTOR PELLERIN  
Spécial: J. B. FARMER dans "ONE HOUR BEFORE DAWN", grande revue en 6 parties et HAROLD LLOYD dans GET OUT AND GET UNDER, sa dernière création.

### Theatre Canadien Français

MM. Fred. Lombard et Charles Schauten, Dir.-prop.

CE SOIR, SAMEDI, 19 FEVRIER, A 11 HRS 30  
Grande représentation de gala (pour ADULTES seulement)  
Avec permission spéciale des autorités de la ville

**"PROSTITUEE"**  
Pièce en 5 actes de P. et V. Marguerite

SEMAINE DU 21 FEVRIER 1921  
Première fois à Montréal

**"LES CONQUÉRANTS"**  
Pièce en 3 actes de Charles Méré  
JANE MAX  
PIERRE DURAND CHARLES SCHAUTEN  
G. DAURIAC AUGUSTE CERCY H. MIRAL  
P. JACMIN

MATINEE Dimanche 20 Février 1921 SOIREE  
WILLIAM FARNUM  
dans  
**"THE SOLDIERS"**  
La plus grande production de l'année

**FAIRBANKS, GOSSELIN & CO.**  
Agents de Change à la Bourse de Montréal  
103 Ouellet, rue Notre-Dame  
TELEPHONE Main 4090, communiquant avec tous les services.  
Filis privés:  
NEW-YORK, TORONTO, HAMILTON